

Coopérative du petit marché vert

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1 juin 2022 à 20h, Marie-Anne Calame 5, 2400 Le Locle

Youri Jubin, Président du Comité de la Coopérative ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents. Il constate que 16 membres sont présents, 12 excusés et que l'Assemblée compte une invitée. L'Assemblée peut donc siéger valablement.

La tenue du procès-verbal est déléguée à Jérôme Vuilleumier, membre du Comité.

L'Assemblée est ouverte selon l'ordre du jour suivant :

1. Nomination des scrutatrices et scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de l'AGO du 11 août 2021 (disponible sur notre site Internet, section News)
3. Rapports de l'exercice :
 - a. Rapport annuel du Président du Comité
 - b. Rapport sur les activités opérationnelles 2021 et perspectives
 - c. Rapport sur les comptes annuels
 - d. Epicerie et proximité
4. Décisions :
 - a. Approbation des comptes annuels
 - b. Décharge aux membres du Comité
 - c. Elections des membres du Comité
5. Divers

Youri Jubin signale que les 3 membres du Comité à savoir Valentin Faivre, Jérôme Vuilleumier et lui-même ne peuvent pas voter sur les points 3 concernant les approbations et décharges.

Nomination des scrutatrices et scrutateurs

M. Lobsang Blanchard est nommé scrutateur pour la séance.

2. Approbation du procès-verbal de l'AGO du 11 août 2021

Le procès-verbal de l'AGO du 11 août 2021 a été mis à disposition sur le site Internet de la coopérative. La lecture n'est pas demandée. Aucune question n'est soulevée.

Le procès-verbal de l'AGO du 11 août 2021 est accepté par 15 voix, 1 abstention (personne qui n'avait pas eu accès au PV).

3. Rapports de l'exercice

- a. Une copie du rapport du Président (en annexe) a été distribué aux membres présents. Aucune question particulière n'est soulevée concernant ce rapport, hormis une précision concernant le concept de minimisation des marges pour les producteurs « locaux ». Le Président précise que par producteurs de « montagne » il est sous-entendu toute production locale au-dessus de 800m d'altitude. Le Président remercie chaleureusement l'ensemble des collaborateurs de l'épicerie pour leur engagement durant l'année écoulée et ses périodes difficiles. L'Assemblée remercie le Président pour son rapport.
- b. Une copie du rapport (en annexe) préparé par Mylène Jubin, Gérante, a été distribué aux membres présents. Celui-ci est présenté en détails à l'Assemblée, notamment concernant les développements récents et à venir aux niveaux des activités et également l'excellente entente de l'équipe de collaborateurs et une certaine stabilité retrouvée à ce niveau. Aucune question particulière n'est soulevée. L'Assemblée remercie Mylène Jubin pour son rapport.
- c. Une copie du rapport (en annexe) préparé par Jérôme Vuilleumier, incluant les états financier 2021, a été distribué aux membres présents. Les chiffres sont commentés par Jérôme Vuilleumier qui signale que la tension au niveau des liquidités de la coopérative continue et qu'une attention particulière est portée à ce point par l'ensemble des collaborateurs et du Comité. Le résultat 2021 est équilibré avec un bénéfice de CHF 52.09. L'Assemblée remercie Jérôme Vuilleumier pour son rapport et la préparation des états financiers.
- d. Valentin Faivre fournit une brève présentation concernant les notions de proximité et de circularité par rapport à l'épicerie. S'en suit une discussion au sein de l'assemblée concernant ces concepts et leur lien ou applicabilité par rapport à l'épicerie. Pêle-mêle des idées de monnaies locales (type « Abeilles », d'approvisionnement mutualisée entre acteurs locaux et de développement de production propres sont tablées. Le Comité et tous les membres intéressés continueront la phosphorassions autour de ces sujets.

4. Décisions

- a. Approbation du bilan et du compte de résultat

Le bilan et le compte de résultat 2021 sont acceptés à l'unanimité.

- b. Décharge aux membres du Comité

La décharge aux Membres du Comité est accordée à l'unanimité.

- c. Election des membres du Comité

Les 3 membres actuels se représente pour un nouveau mandat de 2 années. Des idées pour étoffer le Comité sont en cours d'analyse mais aucune proposition à ce stade n'a été formalisée. L'Assemblée remercie les 3 membres sortants qui sont réélus par applaudissement et à l'unanimité des membres présents.

4. Divers

Quelques points sont soulevés dans le cadre de l'Assemblée :

Prix de yoghourts brebis – Malgré une augmentation des prix de vente recommandée par les producteurs, un prix de CHF 2 a été maintenu à l'épicerie.

Locaux (Bailleur Thomas Matile) – un membre interroge le Comité sur l'éventuel geste fait durant la période COVID par le bailleur des locaux. Le Comité explique qu'il n'y a eu aucun contact de la part du bailleur à ce sujet et que la relation avec celui-ci est compliquée généralement.

Moyens de paiement – La carte bancaire est une solution proposée au magasin. Pas ou peu de demande pour d'autres méthodes (Twint notamment). Sujet à étudier car il y a des avantages mais aussi des inconvénients.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la séance à 21h et invite tous les membres à partager un buffet préparé par les collaborateurs de l'épicerie.

Le Locle, le 1 juin 2022

Youri Jubin

Membre du Comité

Jérôme Vuilleumier

Secrétaire de séance et Membre du Comité